



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 16 - DECEMBRE 2003



LE MOT DU PRESIDENT.

Au seuil de cette nouvelle année, j'ai le grand plaisir de vous présenter au nom des élus de la CODECOM et en mon nom personnel nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Pour vous-même, pour vos proches, pour toutes celles et tous ceux qui vous sont chers. Que 2004 vous préserve des problèmes de santé et vous apporte les satisfactions que vous attendez. Bonne année aux acteurs socio-économiques de notre canton, bonne année à nos communes, bonne année à notre Communauté qui s'est dotée courant 2003 de nouveaux statuts. Vous en trouverez en pages intérieures les grandes lignes qui apportent essentiellement trois modifications :

- Notre Communauté est maintenant constituée, à dater du 1 janvier 2004, pour une durée illimitée.
- En plus des coûts de fonctionnement de nos écoles (fournitures scolaires, chauffage, éclairage, salaires des personnels d'entretien et de surveillance, hors enseignants), notre Communauté prendra désormais en compte la part immobilière de ces mêmes écoles, à savoir entretien des bâtiments, extension construction.
- Enfin, notre Communauté prendra en compte l'ensemble de la voirie d'intérêt communautaire qui avait été définie en janvier 1999, et non plus le simple entretien de surface.

Comme vous le constaterez, la modification de ces statuts ne bouleverse pas l'ordre des choses mais apporte une avancée sensible à la construction de notre coopération intercommunale tout en respectant l'identité de nos communes.

Etienne DEMULDER.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI :

le patrimoine des voies navigables. Creusé entre 1874 et 1882, inauguré en 1886, le canal de l'Est a nécessité la construction de barrages et d'écluses pour stabiliser le niveau de l'eau. Ces équipements ont été complétés en 1924-1925 par la construction de deux centrales électriques pour approvisionner la papeterie de Stenay. Centrale électrique de Pouilly.

1. Maison d'éclusier à Inor.
2. Maison d'éclusier à Stenay.
3. Centrale électrique de Stenay.
4. Maison d'éclusier à Pouilly.
5. Barrage de Stenay.
6. Centrale électrique à Pouilly.
7. (Portes de garde de Stenay : à utiliser à votre convenance).

SOMMAIRE DU N°16

- 1 - Le Mot du Président - En couverture ce mois-ci
Suzanne FOGLIA part en retraite - Salon du mariage.
- 2 - Une nouvelle animation - Calendrier des prochaines manifestations - Rappel des horaires de la déchetterie
Ouverture d'un atelier de modelage au centre social.
- 3 - 6 Rapport d'activités 2002 .
- 7 - Le coin du patoisant - P'tit monde : un lieu à vivre.
Point accueil emploi.
- 8 - Calendrier des manifestations 2004.
- 9 - Les forges de VULCAIN.
- 10 - La Maison des Services.

SUZANNE FOGLIA PART EN RETRAITE.

20 ans ! Cela fait 20 ans que Suzanne FOGLIA était présente au sein de nos structures intercommunales, SIVOM puis CODECOM. Longtemps seule aux côtés du Président, elle eut à gérer à ses débuts un " petit " budget de 521.000 € (3.400.000 Fr.). Aujourd'hui, à l'heure de sa retraite, le budget se monte à 2.800.000 € (plus de 18.000.000 Fr.). Suzanne en connaissait tous les chapitres, comme elle connaissait tous ses interlocuteurs et tous les partenaires de la CODECOM. Remplacée par Laurence CHALLANT, elle gagnera prochainement Verdun, un lieu de résidence qu'elle partagera aussi avec Belleray et le Midi. Bonne retraite, Suzanne.



SALON DU MARIAGE.

Le premier salon du mariage de Stenay avait été organisé en 2002. L'an prochain, cinq élèves de BTS renouvelleront cette expérience à la salle polyvalente. Ainsi, le 18 janvier (de 10h00 à 19h00) les futurs mariés, leurs familles et les curieux pourront être conseillés par des commerçants et assister à plusieurs défilés de mannequins en robe ou costum de marié. Petite restauration et buvette sur place. Entrée payante.

Si vous souhaitez insérer une information dans le prochain numéro de LA BAUQUETTE, déposez votre article au secrétariat de la CODECOM avant le 20 février 2004.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER
Comité de rédaction : P. BECHER, F. THOMAS, Ph. VOLUER Tirage : 3000 ex. - Dépôt légal : décembre 2003.
N°ISSN : 1620-636.

UNE NOUVELLE ANIMATION : " LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY "

La Bibliothèque de Stenay propose depuis le mois d'octobre 2003 une nouvelle forme de découverte du patrimoine et de l'histoire locale, axée sur deux activités spécifiques :

- o Des conférences, données habituellement dans les locaux de la bibliothèque,
- o Des visites-découvertes qui permettront aux participants de pénétrer dans des lieux méconnus, ou de percevoir d'une façon différente bâtiments et quartiers.

Ces conférences et visites se déroulent uniquement dans la ville de Stenay et le Pays de Stenay. Elles sont animées par des acteurs locaux du patrimoine et de l'histoire locale, ou des invités extérieurs ; ces derniers, spécialistes de l'histoire, des beaux arts, de la géographie, viendront apporter un regard extérieur sur notre passé et notre environnement historique.

Ces animations ont lieu en général le troisième mercredi du mois à 18h00 à la Bibliothèque de Stenay, Résidence Vauban (sauf indication contraire).



CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Après les places de Stenay, la bière au Pays de Stenay et l'hôpital Saint-Antoine, les participants pourront découvrir :

- Mercredi 17 décembre : Le culte de saint Nicolas en France.
- Mercredi 21 janvier 2004 : Les archives municipales de Stenay, témoins de l'histoire de la région (rendez-vous aux archives municipales, Résidence Vauban).
- Mercredi 18 février : La guerre de 40 à Stenay.
- Mercredi 17 mars : Carnaval et la bière.

RAPPEL DES HORAIRES DE LA DECHETTERIE.

EN HIVER (du 1er Novembre au 31 Mars)	EN ETE (du 1er Avril au 31 Octobre)
Lundi : 09 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30	Lundi : 09 h 00 à 13 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Mercredi : 09 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30	Mercredi : 09 h 00 à 13 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00	Samedi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Dimanche : 09 h 00 à 12 h 00	Dimanche : 09 h 00 à 12 h 00

OUVERTURE D'UN ATELIER DE MODELAGE AU CENTRE SOCIAL.

Le Centre Social et Culturel va proposer une nouvelle activité à partir du mois de janvier : un atelier de modelage. Il a fait appel à Paula Neves, titulaire d'un diplôme d'art plastique et qui a formé des sculpteurs pendant de nombreuses années en Roumanie, au Portugal et au Luxembourg.

La méthode de travail permettra d'aborder des notions de base : travail de l'argile puis d'autres matériaux, travail en volume, travail à l'échelle, étude de la forme, équilibre...

Les séances seront de trois heures et se dérouleront le jeudi de 18h00 à 21h00 au Centre Social et Culturel ; le coût matière et rémunération de l'artiste est évalué à 10 € par séance.

Renseignements auprès de Nicole Jacque (03 29 80 39 08).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY.

Créée le 1er Janvier 1999, la Communauté de Communes du Pays de STENAY regroupe les 19 communes du canton, à savoir : Autreville-Saint-Lambert, Baâlon, Beauclair, Beaufort-en-Argonne, Brouennes, Cesse, Halles-sous-les-Côtes, Inor, Lamouilly, Laneuville-sur-Meuse, Luzy-Saint-Martin, Martincourt-sur-Meuse, Moulins-Saint-Hubert, Mouzay, Nepvant, Olizy-sur-Chiers, Pouilly-sur-Meuse, Stenay et Wiseppe. Ses statuts actuels prendront fin au 31 décembre 2003. L'assemblée communautaire a avalisé le nouveau projet de statuts, préparé avec le concours des commissions et des services préfectoraux, et approuvé par les 19 conseils municipaux.

RAPPEL DE LA STRATEGIE INTERCOMMUNALE

L'élaboration d'un projet de développement territorial, avec la participation du cabinet de consultant E2I, a permis de définir les axes stratégiques de développement de la Communauté de Communes du Pays de Stenay. C'est sur ce projet que s'appuie la construction progressive de l'espace communautaire à partir du constat fait dans le cadre du diagnostic territorial d'une part, des réflexions menées au sein des groupes de travail thématiques et des réactions enregistrées lors du débat public organisé à cet effet d'autre part. Il importe aujourd'hui que chaque collectivité " s'implique " dans cette démarche constructive de notre territoire.

Trois orientations prioritaires ont ainsi pu se dégager dans le cadre de ce projet de développement :

- soutenir et développer l'économie locale
- améliorer la qualité de vie
- dynamiser et animer le territoire.

Les compétences exercées "1999 - 2003"

Aménagement de l'espace

Action de développement local
Aménagement et développement de zones de loisirs
Aménagement de structure d'accueil des gens du voyage

Vie économique

Soutien au développement de projets économiques
ZAC "Les Cailloux"

Cadre de vie

Collecte et gestion des déchets ménagers
Fleuve Meuse et affluents
Environnement

Politique du logement

OPAH, Politique du Logement et de l'Habitat
Observatoire du logement

Voirie

Entretien de surfaces

Scolaire

Transport scolaires, Fonctionnement et Investissement mobilier à caractère pédagogique

Vie associative

Aide au développement associatif

Services publics

Maîtrise d'ouvrage déléguée

LE BILAN 2002.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

La Communauté de Communes du Pays de Stenay prend une part active dans la mise en place de la " **Fédération des Communautés de Communes du Pays de Verdun** ". Le projet de statuts est actuellement mis à l'approbation des conseils communautaires concernés. Parallèlement à cela, notre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) continue de participer activement à l'élaboration du Programme d'Initiative Communautaire " LEADER + 2000/2006 ".

DEVELOPPEMENT LOCAL.

Les dossiers suivants ont été réalisés en coordination avec les Communes :

- Aménagement de logements communaux à Brouennes et Pouilly-sur-Meuse,
- Aménagement du camping communal à Pouilly-sur-Meuse,
- Eradication d'une ruine communale à Stenay (rue Albert Toussaint) et à Moulins-Saint-Hubert,
- Réhabilitation de la salle polyvalente à Beaufort-en-Argonne,
- Valorisation paysagère de l'avenue des Tilleuls à Stenay,
- Réhabilitation du quartier du Port à Stenay (construction d'une passerelle),
- Etude OPAH thématique.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY.

LE BILAN 2002. Suite ...

VIE ECONOMIQUE.

Viabilisation de la " ZAC des Cailloux ". La CODECOM a décidé de mettre en œuvre une 1ère tranche de travaux estimée à 78.500 € : alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées, extension des réseaux électrique et téléphonique et implantation d'une borne incendie. Ces travaux ont reçu une aide de l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural (20%) et du Conseil Général (60%). En 2003 se déroulera une seconde tranche : aménagement de la desserte du lot "SUPER U" (voirie, réseaux et trottoirs), aménagement paysager de la ZAC et signalétique de l'ensemble.

Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce. L'ORAC a pour vocation d'inciter les entreprises à s'engager vers de la rénovation commerciale, l'achat de matériel, l'acquisition de véhicules de tournée et la modernisation des locaux commerciaux ou artisanaux. Elle permet également d'aider dans l'animation économique du secteur. Avec différentes subventions, la CODECOM du Pays de Stenay aide dans la prise en charge des opérations de promotion et de communication collective à hauteur de 10.107 € et participe aux investissements à hauteur de 5 ou 10 %.

L'Etude relative à la sauvegarde d'un multiple rural à Laneuville-sur-Meuse a coûté 3.910,97 € TTC et a reçu une aide de 80% du Conseil Général.

TOURISME.

Création de 5 chambres d'hôtes à Wiseppe (Projet de Mr JODIN). Ce projet a été retenu à hauteur d'une dépense subventionnable de 69.001,52 € TTC (49,60% d'aides publiques et 50,40% de fonds privés).

Création de gîtes et de chambres d'hôtes dans l'ancien moulin de Stenay (Mr TOLMAN et Mme BERKHOUT). Le plan de financement de ce projet portant création de 7 gîtes et 5 chambres d'hôtes est en cours de validation avec une aide de l'Europe, de la Région, du Département et de la CODECOM.

CADRE DE VIE.

La collecte des Ordures Ménagères s'est élevée à 2.014 tonnes contre 2.185 en 2001 pour 6.243 habitants, soit une baisse de près de 8%.

Le traitement des ordures ménagères. Les déchets sont acheminés par les soins de la CODECOM sur le site de SOMMAUTHE (08) dans un centre de stockage de déchets ultimes (CSDU). Le coût annuel de la collecte et du traitement par habitant est de 35,05 €.

La déchetterie. 8.149 personnes s'y sont rendues pour déposer 146 tonnes de gravats, 170 tonnes de déchets verts, 244 tonnes de divers, 109 tonnes de ferrailles, 31 tonnes de papiers-cartons, 4,84 tonnes de batteries, 4,23 tonnes de pneus soit **un total de 709 tonnes, ainsi que 5.200 litres d'huiles usagées.** Le coût annuel par habitant est de 12,45 €.



La collecte sélective par apport volontaire. Plusieurs " points tri " ont été aménagés dans les communes pour permettre la récupération du verre (41 containers), des corps plats (27 containers) et des corps creux (30 containers). Près de 424 tonnes ont été collectées au titre du tri sélectif (contre 368 tonnes en 2001, soit une hausse de 15,10 %).

Le traitement de la collecte sélective. De la même façon que la collecte, le traitement est assuré par l'entreprise DECTRA. Le coût annuel par habitant est de 5,12 €.

En conclusion, on constate que chaque habitant du canton a produit 504 kg de déchets en 2002 (moyenne nationale : 500 kg) et que le coût moyen par habitant s'élève à 68,29 €.

Le fleuve Meuse. Suite aux crues de l'hiver 2001, des travaux ont été réalisés sur les berges du fleuve, au lieu-dit " Le Paquis " pour conforter

les berges (géotextile, apport et mise en œuvre de terre végétale) et plantations (ensemencement en herbe et arbustes). La dépense s'est élevée à la somme



de 9.987,57 € HT avec une aide de l'Agence de l'Eau (40%) et du Conseil Général (20 %).

Assainissement - Etude pollution. Le Conseil Communautaire a décidé de lancer une étude de la pollution et du milieu naturel sur l'ensemble des 19 communes du canton, avant de poursuivre vers la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement. Cette étude de 79.010,00 € HT a reçu un financement de l'Agence de l'Eau (70%) et du Conseil Général (10%). La consultation pour un schéma directeur d'assainissement est actuellement en cours.

Centre de Stockage de Déchets Inertes (C.S.D.I.). Un C.S.D.I. a été aménagé sur le territoire de la commune d'Olizy-sur-Chiers à l'emplacement de l'ancienne décharge ; la dépense s'élève à 17.772 € HT et a reçu une aide du Conseil Général (35%) et de l'ADEME (35%).

POLITIQUE DU LOGEMENT.

- Ravalement de 45 façades privées.
- Réhabilitation d'un logement communal à Brouennes.
- Réhabilitation d'un logement communal à Pouilly-sur-Meuse.



VOIRIE.

□ **La voirie d'intérêt communautaire.** Seuls les travaux d'entretien de surface sont concernés. En 2002, les travaux ont également porté sur des enduits, du curage de fossé, du fauchage et débroussaillage ainsi que sur la mise en œuvre du service hivernage (70.127 €).

□ **Les travaux pour compte de tiers.** A ce titre, seules les communes de Brouennes, Halles-sous-les-Côtes, Laneuville-sur-Meuse, Olizy-sur-Chiers, Pouilly-sur-Meuse et Stenay ont effectué des travaux.

SCOLAIRE.

L'année scolaire 2002 recouvre deux pôles d'intervention de la Communauté de Communes : le fonctionnement des écoles et les investissements scolaires. Concernant le fonctionnement, il faut noter la scolarisation de **588 élèves**, dont 25 issus du canton de Dun-sur-Meuse. La CODECOM prend en charge le personnel non enseignant, l'électricité, le chauffage, les fournitures, les produits d'entretien, les assurances, la piscine, les transports, le téléphone, les contrats d'entretien et de location des photocopieurs. Le budget consacré au fonctionnement scolaire en 2002 s'est élevé à **299.926 €**, ce qui représente un **coût de fonctionnement par élève de 510,14 €**. L'autre action scolaire porte sur les investissements mobiliers (**28.136,16 €**).

VIE ASSOCIATIVE.

L'action en direction de 13 associations se monte à **55.468,70 €**.

SERVICES PUBLICS.

Dans le cadre de sa compétence de maintien et de développement des services en milieu rural, la CODECOM du Pays de STENAY a créé à la maison des services un pôle emploi regroupant les services de l'ANPE et la Mission Locale du Nord meusien, ainsi qu'un pôle proposant des services juridiques aux familles dans le cadre des interventions du CEDIFF.

NOS RESSOURCES

Elles reposent sur les éléments suivants :

- les contributions directes,
- la DGF,
- la DDR,
- les fonds issus du contrat de développement local passé avec le Conseil Régional,
- les accompagnements financiers du Conseil Général de la Meuse,
- les aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- les fonds structurels européens,
- les participations de communes adhérentes.

* **les Contributions Directes.** La Communauté de Communes du Pays de STENAY est un EPCI dont les ressources fiscales reposent sur les quatre taxes qui viennent en plus des prélèvements communaux. En 2002 le produit des contributions directes s'est monté à **910.269 €** et les taux sont restés inchangés :

- Taxe d'Habitation : 4.46%
- Foncier Bâti : 7.92%
- Foncier Non Bâti : 16.18%
- Taxe professionnelle : 2.94%

* **la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).**

Son montant est de 180.253 € (26,7835 € par habitant).

* **La DDR (Dotation de Développement Rural).** La CODECOM du Pays de STENAY a déposé un dossier relatif à la deuxième tranche de la viabilisation de la ZAC, mentionnée dans la partie " vie économique " pour 429.341 € HT (40% au titre de la DDR).

* **Les fonds issus du contrat de développement local passé avec le Conseil Régional.** Une enveloppe de 90.122 € a été réservée par le Conseil Régional dans le cadre de la Convention de Développement Local 2000/2002 pour mettre en œuvre des axes stratégiques de développement de 2000 à 2006.

* **Les accompagnements financiers du Conseil Général de la Meuse.** Le Conseil Général définit les modalités d'utilisation des crédits mobilisés dans le cadre du Fonds Départemental de Développement Local.

LES NOUVELLES COMPETENCES

La " BAUQUETTE " n° 12 de Décembre 2002 développait largement le rôle de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et les statuts qui en régissaient son fonctionnement. 2003 a été l'année de la " refonte " de ces statuts adoptés au 1er Janvier 1999 lors de sa création pour une période transitoire de 5 années, soit jusqu'au 31 Décembre 2003. Après que le Conseil Communautaire ait validé le projet de nouveaux statuts applicables au 1er Janvier 2004, ces derniers ont ensuite été adoptés par les conseils municipaux des 19 communes qui composent notre CODECOM. Sans bouleverser pour autant ce qui existait, trois avancées notables sont à noter :

• la " durée de vie " de notre structure intercommunale, après une période transitoire de 5 années, **est désormais constituée pour une durée illimitée**, nous laissant ainsi une plus large latitude en matière de financement des équipements ou travaux lourds que la CODECOM pourrait être amenée à réaliser en matière d'aménagement de l'espace, d'investissement scolaire ou de voirie (voir ci-après).

• La compétence scolaire est renforcée par la prise en compte budgétaire de l'investissement immobilier, en plus des coûts de fonctionnement et de l'investissement mobilier que nous assurons jusqu'à présent. En clair, la CODECOM prendra désormais à sa charge **l'entretien des bâtiments scolaires du canton, leur extension éventuelle ou toutes nouvelles constructions qui pourraient découler de cette compétence et décidés par le Conseil Communautaire.**

• La compétence voirie est également renforcée puisqu'en plus du simple entretien de surface que nous assurons jusqu'à présent **sur la voirie d'intérêt communautaire**, nous allons prendre en charge désormais **la partie " investissement " de cette voirie. C'est à dire que toutes les dépenses de structures (le renforcement de chaussée, l'aménagement ou la création) seront prises en charge sur le budget de la CODECOM.**

Autant d'avancées qui doivent contribuer au bien-être de notre population et à la réussite de l'intérêt commun qui nous anime. Cette " refonte " de nos statuts a été une étape, une étape constructive parmi d'autres à venir pour que " l'héritage " que nous laissons derrière nous soit le meilleur possible.



LA BAUQUETTE

LA " BUÉE ".

Elles san tortou disparues et aveu lées tout plé de bés lavoires ! Oh ! Elles avan yeu ben d'on mau et ben souva les épinçons dan leurs pôf mains quand le va choufflo fô. Je les revoua co poussant la barouette chargée d'eune grosse lessiveuse, le coffe à buer et le battan de bô ! Eles etan moult vaillantes pour buer la nicheté des ôtes ! Et souva pou mé grand yauque. Le slo revenu au printemps, c'éto déjà eune miette peu âgi. Les papotages allin bon train étou, tourtou y passo ! Y avo ben quique fois une petite chamaille à cause d'une place peuch ou moins boune, pa d'ére l'huche par exempe, le sapré va qui choufflot seu les rés. Y a né qui digeant qu'eune fois, la Maria l'avo poussi à l'ieau. Heureusema, ce jou-là, y falliot moult bon. De toutes ces bounes femmes, il ne reste plus que le souvenir déjà lointain.

Célestin, dit L'Tintin.

P'TIT MONDE : un lieu à vivre.

Vous qui avez un enfant de moins de quatre ans, connaissez-vous P'Tit Monde ? P'Tit Monde, c'est un "lieu à vivre" destiné aux parents et aux enfants, un lieu d'échanges entre parents, entre enfants. À P'Tit Monde, les enfants peuvent jouer, s'occuper suivant leur centre d'intérêt, leurs envies... Pour ce faire, le Centre Social et Culturel met à la disposition des utilisateurs un espace accueil et jeux, une bibliothèque et une salle de motricité. P'Tit Monde est ouvert à tous, gratuitement, tous les mercredis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 9h00 à 11h30 ; seule condition : les enfants jusqu'à quatre ans

LA LESSIVE.

Elles sont toutes disparues du folklore local et avec elles une bonne partie des lavoires communaux. Oh ! Elles ont bien peiné et parfois souffert par les grands hivers rigoureux. Je les vois encore poussant la brouette chargée d'une grosse lessiveuse, du bac à laver et du battoir en bois. Il leur en a fallu du courage pour laver la crasse d'autrui (et souvent pour une rémunération bien modeste). Les beaux jours revenus, la tâche était moins pénible, avec un peu de gaîté. Les papotages allaient bon train, au rythme des battoirs. Tous les petits secrets du village étaient rapportés. Pour le langage local, on appelait cela les ragots de fontaine. Mais aussi les petites mesquineries de fontaine qui parfois tournaient à l'aigredoux. Mais la semaine suivante, elles étaient tout heureuses de se retrouver chacune à son emplacement. Les mauvaises langues racontent pourtant que la grosse Léontine avait pris un bain forcé à la suite d'une altercation un peu vive. Heureusement, ce jour-là, le soleil était généreux. De toutes ces braves femmes, il ne reste plus que le souvenir déjà lointain.

doivent être accompagnés de leurs parents. Pour trouver P'Tit Monde : Résidence Vauban, entrée C, 2e étage, apparemment 8.



POINT ACCUEIL EMPLOI.

Vous souhaitez consulter les offres d'emploi ? Vous avez besoin d'informations, de conseils pour votre recherche d'emploi ? Vous désirez améliorer vos techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, répondre à une annonce...) ? La Communauté de Communes du Pays de Stenay et l'Agence Locale pour l'Emploi de Verdun vous donnent rendez-vous tous les lundis, mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 au Point Accueil Emploi situé à la Maison des Services, résidence Vauban à Stenay (03 29 80 26 81).

Rappel

Dans le cadre de la collecte des corps creux "PLASTIQUES", il paraît nécessaire d'écraser les bouteilles. Ainsi, deux solutions vous sont proposées :

* Déposer dans les points tri la bouteille SANS BOUCHON (ce dernier pouvant être mis à part dans la borne).

ou

* Ecraser préalablement la bouteille avec le pied (dans le sens de la longueur et non de la hauteur) puis remettre le bouchon, avant dépôt dans la borne.

Dans les deux cas, vous contribuerez à une augmentation d'un tiers du volume déposé dans la borne ou collecté par le camion.

Nous vous laissons à chacun de nos "éco-citoyens" de choisir la solution qu'il préfère et vous en remercions par avance.



LA BAUQUETTE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2004 (1).

JANVIER 2004

- 18 - STENAY : Salon du Mariage - Elèves de B.T.S. - Salle Polyvalente
- 18 - STENAY : Loto - Maison Familiale Rurale
- 20 - STENAY : Soirée prévention routière - GROUPEMA et A.F.R. - Mairie
- 21 - STENAY : Conférence aux Archives Municipales - Bibliothèque
- 25 - STENAY : Loto - A.F.R. - Salle des Fêtes

FEVRIER 2004

- 01 - HALLES-SOUS-LES-COTES : Potée Lorraine- Les Amis de Montserrat
- 03 - MOUZAY : Sainte-Agathe - Loto et gaufres - A.F.R. - Mairie
- 03 - STENAY : Spectacle théâtral - Centre Social et Culturel - Salle des Fêtes
- 07 - STENAY : Repas dansant - Judo Club - Salle des Fêtes
- Du 09 au 13 - MOUZAY : Centre de Loisirs
- 14 - STENAY : Tournoi de Foot de l'UNAF - Salle Polyvalente
- 14 - STENAY : Repas de la Saint-Valentin - Stenay Fitness - La Pierreuse
- 14 et 15 : Week-end à la Bresse - Mouz'anim
- 18 - STENAY : Conférence " Guerre de 40 " - Bibliothèque
- 21 - INOR : Carnaval
- 21 - POUILLY : Soirée italienne
- 21 - STENAY : Repas dansant - Boule Stenaisienne - La Pierreuse
- 24 - STENAY : Don du Sang - Salle des Fêtes
- 27 - STENAY : Conférence " Le temps à Stenay Aujourd'hui et hier " - Musée
- 28 - STENAY : Soirée " Nuit de l'Accordéon " - Basket Club - Salle des Fêtes
- 29 - STENAY : Loto - A.P.E. Sainte-Marie - Salle des Fêtes

MARS 2004

- 06 - STENAY : Repas dansant - Maison Familiale Rurale
- 06 - POUILLY : Carnaval des enfants
- 06 - MOUZAY : Repas dansant des Anciens Combattants
- 06 et 07 - STENAY : " Fête du Timbre " - Cercle Philatélique - Salle des fêtes
- Du 09 au 11 - STENAY : Bourse aux vêtements - A.F.R. - Salle des Fêtes
- 13 - INOR : Concours de Belote
- 13 - STENAY : Soirée Choucroute - Lyre Stenaisienne - Salle des Fêtes
- 14 - STENAY : Challenge DI MARCO - Boule Stenaisienne - Boulodrome
- 17 - STENAY : Conférence " Carnaval et bière " - Bibliothèque
- Du 18 au 23 - STENAY : Festival du Cinéma 2004
- 21 - STENAY : Journée portes ouvertes - Maison Familiale Rurale
- 21 - STENAY : Fête à CERVISY
- 21 - STENAY : Chorale " A Claire Voix " - Eglise Saint-Grégoire à STENAY
- 26 - STENAY : Forum des Métiers - Elèves de B.T.S. - Salle Polyvalente
- 27 - STENAY : Brocante - Ecole Sainte-Marie
- 28 - STENAY : Kermesse paroissiale - Salle des Fêtes

AVRIL 2004

- 02 - STENAY : Assemblée Générale - Crédit Mutuel - Salle des Fêtes
- 03 et 04 - STENAY : Fête du Sport - Elèves de B.T.S. - Salle Polyvalente
- Du 03 au 18 - STENAY : Exposition - O.T.S.I. - Port de Plaisance
- Du 05 au 09 - MOUZAY : Centre de Loisirs (Animation Moto Cross)
- Du 09 avril au 16 mai - STENAY : Exposition " Les faïences de nos régions - Musée
- 12 - BAALON : Marche- " Les Robinsons "
- Du 16 au 18 - STENAY : 25ème Anniversaire du Jumelage MÜNNERSTADT
- 21 - STENAY : Conférence " Stenay mis en carte " - Bibliothèque
- 24 - STENAY : Bourse aux plantes - A.F.R. - Foyer Mathis
- 25 - STENAY : Salon d'art et d'artisanat - O.T.S.I. - Port de Plaisance

MAI 2004

- Du 1er au 16- STENAY : Exposition " Les faïences de nos région - Musée
- 01 - STENAY :
 - Foire agricole et commerciale
 - Exposition avicole - Gymnase Municipal
 - Concours d'élevage
 - Buvettes (Lyre Stenaisienne, A.F.N., Moto Club)
 - Journée portes ouvertes - Maison Familiale Rurale
- 1er et 02 - STENAY : Portes ouvertes - Musée
- Du 1er au 09 - STENAY : Exposition - O.T.S.I. - Port de Plaisance
- 02 - STENAY : Printemps des Musées
- 08 - STENAY : Brocante - Judo Club
- 09 - INOR : Randonnée pédestre
- 12 - STENAY : Conférence " Rimbaud et la bière " - Bibliothèque
- Du 14 au 31 : STENAY : Exposition " Voyage au cœur de l'orage " - O.T.S.I. - Port de Plaisance
- 15, 16, 20, 22 et 23 - HALLES-SOUS-LES-CÔTES : Exposition dentelles et dentelures mariales - Les Amis de Montserrat
- 15 - STENAY : Concert de Printemps - Lyre Stenaisienne - Salle des Fêtes
- 20 - MOUZAY : Foire aux Puces - Foyer Rural
- 22 - HALLES-SOUS-LES-CÔTES : Vente mobilière de charité (aux enchères) - Les Amis de Montserrat
- 22 - STENAY : Concours de Pétaque - Boule Stenaisienne - Boulodrome
- 23 - LANEUVILLE-SUR-MEUSE : Fête du four à pain
- 28 - STENAY : Conférence " L'espace de vie de Stenay " - Musée
- 29 et 30 - STENAY : Tournoi de Basket - Salle Polyvalente
- 29 et 30 : STENAY : Championnat de Meuse - Boule Stenaisienne - Boulodrome
- 30 - LANEUVILLE SUR MEUSE : Fête Patronale
- Fin mai - STENAY : Club théâtre du Lycée - Musée

LES FORGES DE VULCAIN.

Le pays de Stenay a été privilégié par la nature. On y a de tout temps trouvé en abondance de l'eau et du bois pour la fabrication du charbon de bois. Le sous-sol contenant également du minerai de fer, il était logique qu'une activité sidérurgique s'y développe. De petites forges ont donc fonctionné très tôt, à l'époque gallo-romaine, et les fouilles réalisées dans plusieurs villas des environs nous ont donné des traces conséquentes du travail de ces premiers forgerons.

Le minerai (oolithe ferrugineuse de l'oxfordien moyen) affleure en effet en plusieurs endroits et il était tiré puis lavé au 19^e siècle à Baâlon, Beauclair, Halles-sous-les-Côtes, Martincourt-Cervisy, Stenay-Heurtebise ; les mines de Halles ont même connu une nouvelle mais brève activité avant 1914. D'autres minières existaient dans le canton de Montmédy à la même époque et fournissaient le minerai pour les forges des deux cantons. La plus ancienne mention de forge "industrielle" concerne Beauclair, puisqu'un établissement y est connu en 1588. La



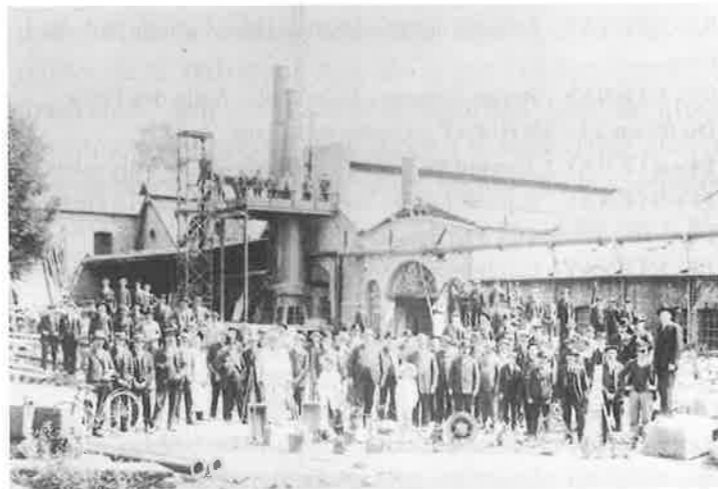
commune possédait même deux forges : celle appelée Les Forgettes et une deuxième, construite à l'emplacement de la scierie Watrin.

Entrée de la mine de Halles (vers 1907).

Profitant de cet environnement, un maître de forge de Beauclair, Boudet, soutenu par le prince de Condé, obtient en 1774 l'autorisation d'édifier une grande forge à Stenay, à l'emplacement des anciennes fortifications de la Citadelle. La forge semble fonctionner en 1776, et elle est toujours en activité aujourd'hui.

Le 19^e siècle marque le développement des petites forges meusiennes, en particulier autour de Stenay. Ainsi la forge de Beaufort, peut-être en activité en 1803, est reconstruite avec certitude en 1827 ; on trouve une clouterie à Maucourt en 1837, et la forge de Beauclair est reconstruite en 1837 (un bâtiment disparu ces dernières années seulement). Une nouvelle forge s'installe également à Olizy en 1834, et les bâtiments sont édifiés en bord de Chiers en 1836. Les fabrications sont variées, suivant les périodes, et peuvent s'adapter au marché : pièces en fer, en fonte, pelles, pièces pour le chemin de fer pour Olizy, puis fabrication de réchauds à gaz, cuisinières et fourneaux en fonte émaillée après 1910 ; d'autres produisent des clous, des fers à cheval, des boulets de canon, ou simplement des barres de fer ; la forge de Stenay s'enorgueillit de fournir la marine, l'artillerie, les ponts-et-chaussées, le chemin de fer... La sidérurgie est la base du développement économique et démographique du canton : à Olizy, la population passe de 503 habitants en 1801 à plus de 800 en 1841, avant de baisser à nouveau.

Mais les temps changent et une grande révolution technique apparaît : le bois est abandonné au profit de la houille arrivant de Charleroi par la Meuse, puis du coke, et les installations nécessaires appellent d'importants capitaux ; ce sera la fin des petites installations qui connaissent rapidement des difficultés : difficultés économiques, fermetures temporaires, accident mortel... Les forges de Beauclair, qui appartiennent déjà aux frères Raulx, maîtres de forge à Belval, semblent s'arrêter vers 1850. Maucourt cesse en 1861. Par contre, l'activité peut reprendre : ainsi, la forge d'Olizy, associée un temps aux forges de Stenay et de Nouart, se transforme en " Société des Forges d'Olizy " en 1902 et emploie 130 ouvriers en 1905 ; elle est reprise en 1910 par une société lyonnaise ; arrêtée en 1914, elle reçoit en 1915 la visite de l'usine par l'empereur d'Allemagne ! Mais Olizy ferme en 1927.



La " Vieille Forge " de Stenay en 1907.

Prises en tenaille entre la sidérurgie ardennaise et belge d'une part, et la grande industrie naissante du bassin de Longwy d'autre part, les petites forges du Pays de Stenay étaient condamnées d'avance. Seule la " Vieille Forge " de Stenay s'est maintenue après 1870. Mais l'histoire des forges ne s'arrête là. Déjà en 1862, Adolphe Drappier et Léonard avaient installé en bord de Meuse un haut-fourneau qui fonctionnera jusque vers 1880. Mais c'est surtout en 1896 que le paysage industriel stenaisien change, avec la mise en route d'une nouvelle usine route de la Gare : les Fonderies d'Acier de la Meuse, qui deviendront en 1905 les Acieries de Sambre-et-Meuse. Les travaux dureront jusqu'en 1908. Les deux entreprises stenaisiennes, appelées localement la " Vieille Forge " et la " Nouvelle Forge ", coexisteront jusqu'en 1934, date de fermeture de Sambre-et-Meuse. Depuis, seule subsiste une entreprise âgée de 227 ans et reprise dernièrement par la société La Fusion Electrique.

Il ne subsiste pratiquement rien de ce patrimoine sidérurgique : les forges de Beauclair, Beaufort, Olizy ont disparu, la Nouvelle Forge de Stenay n'est plus qu'un souvenir... Seuls subsistent quelques bâtiments anciens à la " Vieille forge " de Stenay, ainsi que l'entrée d'une galerie de mine à Halles.

Philippe VOLUER.

VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :

POLE EMPLOI / FORMATION -

● **POINT EMPLOI ANPE** : tous les lundis, mardis et vendredis de 14h à 16h.



- **ANPE** : tous les mardis matin sur convocation, l'après midi de 14h à 16h en libre accès.
- **Offres d'emploi ANPE** : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- **ASSEDIC (Visioguchet)** : Tous les matins sauf le mardi, de 9h à 11h15.
- **Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ")** : tous les jours, en libre accès.
- **Mission locale du nord meusien** : le mercredi de 13h30 à 17h, sur rendez-vous au 03-29-86-25-26.
- **IRFA (Institut Régional de Formation pour Adultes)** : sur convocation.
- **Centre information et recrutement Armée de Terre** : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h.
- **Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs** : le 4^{ème} mercredi du mois, 14h à 16h30.
- **Bureau Armée de l'Air Information** : permanence supprimée.
- **Polygone** : sur convocation.

POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT

- **CPAM (" Maison de la Sécu ")** : le vendredi de 10h à 12h.
- **Borne de remise à jour carte " Vitale "** : tous les jours sauf le vendredi matin.
- **CRAM (service retraite)** : le 2^{ème} mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous au 03-29-86-09-54 et le 4^{ème} mardi du mois sans rendez-vous.
- **CICAS (retraites complémentaires)** : le 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30. La permanence du 23 Septembre est annulée.
- **AGRR** : Le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- **Service social CRAM/CPAM** : le 3^{ème} mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03-29-83-35-46.
- **Cent'aid (aide aux toxicomanes)** : Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h et le 3^e jeudi du mois de 13h30 à 16h.
- **ARIM (Agence de restauration immobilière)** : assure à nouveau sa permanence ; renseignements au 03-29-76-15-56 (ARIM Bar-le-Duc).
- **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)** : selon planning ; prendre rendez-vous à la Maison des Services.

POLE VIE ASSOCIATIVE

- **Secrétariat " Familles rurales "** - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h à 12h.
- **Etablissement d'écoute (" Familles rurales ")** : le mercredi de 15h à 17h.
- **AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants)** : le mardi de 14h à 16h.
- **Polygone (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale)** : sur convocation.



POLE ACCES AU DROIT

- **CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : le 3^{ème} lundi et le 2^e mardi du mois, de 14h à 17h.
- **Conciliateur de justice** : selon la demande (pas de date fixe).
- **Permanence juridique du CDAJ (avocat, notaire, huissier)** : 1 fois par semestre selon planning.
- **Défense des consommateurs (" Familles rurales " - canton de Stenay)** : 1^{er} vendredi du mois, 11h à 12h.

ATTENTION ! LA MAISON DES SERVICES SERA FERMÉE LE VENDREDI 26 DÉCEMBRE ET LE VENDREDI 2 JANVIER

